



REUNION DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL DU 18 DECEMBRE 2013



REVENDEICATIONS DEPOSEES PAR : CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Enfant malade:

Nous demandons un avenant à l'accord enfant malade afin que l'ensemble des salariés bénéficient soit de 2 jours à taux plein comme actuellement ou de 4 jours à demi traitement avec la possibilité de poser des heures fractionnées de la Saint-Jean.

Il n'est pas prévu, pour le moment, de revenir sur les modalités d'attribution de ces congés Enfant Malade.

FPT Maintenance :

Nous demandons le maintien de l'ensemble des primes (montage, panier, majorations nuits, prime d'équipe, etc..) pour les salariés qui sont élèves à FPT académie. De plus, lorsque les salariés effectuent leur semaine de formation à l'école au cours de laquelle est positionné un jour de RTT fixe, nous demandons que ce jour soit payé ou récupéré avec la majoration.

Le maintien des primes n'est pas envisagé.

Il est à préciser que l'ensemble des salariés concernés étaient volontaires pour suivre le parcours de formation proposé, et qu'ils ont ainsi la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances.

Pour les RTT, et en fonction du cycle de travail sur les semaines considérées, un point sera fait à la fin de la période des 6 mois pour évaluer si des jours sont à récupérer.

Astreinte:

a) Nous vous demandons de nous communiquer les modalités de repos légal lors d'une astreinte avec intervention entre la fin de celle-ci et la reprise du poste.

b) Nous demandons de mettre à disposition une voiture de service pour les salariés qui le souhaitent.

c) Nous demandons de revaloriser les majorations actuelles de 25 %.

Un document reprenant les grandes lignes réglementaires de l'Astreinte sera distribué à chaque personne concernée.

Il n'est pas envisagé de mettre à disposition une voiture de service, ni de revaloriser les majorations.

Prime:

Suite à votre refus d'octroyer une prime de fin d'année à l'ensemble des salariés, nous demandons une prime du nouvel an afin de bien commencer l'année 2014.

L'attribution d'une prime de nouvel an n'est pas envisagée.

Vêtements de travail:

Une date est-elle prévue pour l'essayage des nouvelles tenues de travail ?

De surcroît, nous demandons, pour les salariés qui le désirent, la possibilité de récupérer leurs anciennes tenues.

La prise des tailles est prévue au cours du mois de Janvier, mais les dates ne sont pas encore définies.

Il n'est pas envisagé que les salariés gardent leurs anciennes tenues, car nous prévoyons de les garder en réserve pour d'éventuels besoins ultérieurs (intérimaires).

Climatisations :

Des salariés se plaignent d'irritations à la gorge, notamment à la "salle propreté". Quelle est la fréquence de nettoyage des filtres de climatisations et celle-ci a-t-elle une incidence sur les symptômes ressentis par les salariés.

L'entretien de la climatisation dans la Salle Blanche est géré par un contrat d'entretien spécifique à la climatisations des ateliers, avec une fréquence de deux nettoyages par an (recommandation du constructeur).

La dernière visite date du 12 Décembre 2013.

D'autre part, nous transmettrons votre demande au Service de Santé au Travail qui est le seul à pouvoir vous répondre sur le dernier point évoqué.